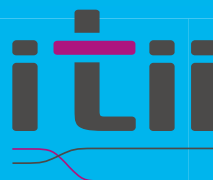


FORMATION d'ingénieur

EN ALTERNANCE

[sous statut de salarié]

APPRENTISSAGE



UN PROFIL

• CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES INNOVANTES

CERTIFICATION ET SPÉCIALITÉ

Le diplôme délivré par l'école de niveau I, habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur, est désigné comme suit :

" Ingénieur diplômé de l'INSA de Rennes, spécialité génie industriel, en convention avec le CESI ".

OBJECTIF DE LA FORMATION

La spécialité GI-CDTI par apprentissage vise à former des élèves-ingénieurs-es électroniciens capables d'accompagner les entreprises et prioritairement les PME-PMI & ETI. Dans son activité, il prend en compte l'ensemble des problématiques scientifiques, économiques, environnementales et réglementaires, liées à l'amélioration ou la conception de systèmes électroniques, dans une démarche d'innovation et un objectif de développement à l'international (export).

L'ingénieur-e GI-CDTI doit être capable de :

- ▶ Développer un système électronique;
- ▶ Piloter un projet de conception industrielle à dominante électronique;
- ▶ Innover et entreprendre;
- ▶ Comprendre les enjeux de l'optimisation industrielle;
- ▶ Connaître les enjeux d'une démarche à l'export;
- ▶ Communiquer et gérer des équipes.

ORGANISATION DE LA FORMATION/ALTERNANCE

Rythme moyen de l'alternance :

- 1^{ère} et 2^{ème} année : alternance de 3 à 6 semaines.
- En fin de 2^{ème} année une mission de 3 mois à l'étranger.
- 3^{ème} année : alternance 4 à 12 semaines.

DURÉE TOTALE EN CENTRE DE FORMATION 1 800 HEURES

CONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES INNOVANTES
INSA RENNES

CONTENU PÉDAGOGIQUE

NATURE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	VOLUME HORAIRE maximum*
ELECTRONIQUE ▶	588 HEURES
SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR ▶	280 HEURES
MÉTHODES INDUSTRIELLES ▶	150 HEURES
SCIENCES POUR L'ENTREPRISE ▶	307 HEURES
INNOVATION (Y COMPRIS INNOVENT-E) ▶	192 HEURES
LANGUES ▶	223 HEURES
MÉTHODES INDUSTRIELLES ▶	60 HEURES

FONCTIONS VISÉES

Ingénieur gestionnaire de produits, ingénieur en conception industrialisation, chargé d'ingénierie, ingénieur d'études, ingénieur R&D, etc...

DÉBOUCHÉS

Les débouchés concernent tous les métiers se rapportant aux matériels électroniques et informatiques, l'aéronautique & spatial, les transports (l'automobile, ferroviaire), le secteur de l'énergie, le secteur médical, la défense, etc...

CONDITIONS D'ADMISSION

EN APPRENTISSAGE

DATES À RETENIR

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :
COURANT MARS

DATE LIMITE D'ENVOI
DES DOSSIERS :
FIN MARS

ENTRETIENS :
COURANT AVRIL

CONCLUSION DU CONTRAT
D'APPRENTISSAGE :
ENTRE MAI ET SEPTEMBRE

Deux types de profils peuvent candidater :

- Des élèves ingénieurs-es issus du 1er Cycle des établissements du groupe INSA (candidats internes)
- Des candidats externes, titulaires d'un Bac+2 scientifique ou technique :
 - Des candidats issus des DUT : GEII et R&T
 - Des candidats issus des CPGE (PSI et MP) et prépa ATS
 - Autres profils de niveau L2 scientifique validé

Pour tous les candidats, les conditions de recrutement suivantes s'appliquent :

- Être âgé(e) de moins de 26 ans (à la signature du contrat)
- Être sélectionné(e) à l'issue d'un entretien (jury d'enseignants et de professionnels)
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise

INSCRIPTION EN FORMATION :

Dossiers de candidatures en ligne fin janvier sur <https://www.insa-rennes.fr/cdti.html>

Contact à l'insa : Christelle BOUGUENNEC (Chargée de Mission Apprentissage) et Elodie PINEL de GRANDCHAMP (Assistante Administrative et Pédagogique)

AIDES FINANCIÈRES :

DANS LE CADRE DE L'APPRENTISSAGE :

- **Pour l'apprenti** : participation du Conseil Régional au financement des coûts de transport-restauration-hébergement. Rémunération variant de 41 % à 78 % du SMIC, suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation. Avantages sociaux liés au statut de salarié : couverture sociale, congés légaux, droits ouverts à la retraite.
- **Pour l'entreprise** : aides financières des Conseils Régionaux en fonction de la localisation de l'entreprise, crédit d'impôt, compensation de certaines cotisations sociales et éventuellement dispositifs conjoncturels.



infos
PRATIQUES

ITII BRETAGNE

RUE DE LA PRUNELLE
BP 221 - 22 192 PLÉRIN CEDEX

- **Florence BASSEVILLE** - Tél. 02 96 74 73 13
Email : florence.basseville@formation-industries-bretagne.fr
- **Jean-Alain LOZAHIC** - Tél. 02 96 58 07 23
Email : jean-alain.lozahic@formation-industries-bretagne.fr
Site : www.itiibretagne.fr

INSA Rennes

20 AVENUE DES BUTTES DE COESMES
35708 RENNES

- Tél. 02 23 23 82 00
Site : www.insa-rennes.fr

CESI Pays de Loire

Boulevard Université
44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 00 17 00